

Formulaire de demande

Pour rappel : vous trouvez ci-dessous l'article 7 de la Charte de la CARE.

Article 7 Subvention des frais de recours

¹ La CARE peut prendre en charge, à titre exceptionnel, tout ou partie des frais liés à un recours adressé à la Direction ou à la Commission de recours de l'UNIL, pour les étudiant·e·x·s se trouvant en situation de difficulté financière.

² Pour bénéficier de cette aide, l'étudiant·e·x doit compléter un formulaire précisant sa situation financière ainsi que les motifs justifiant le dépôt du recours, et le transmettre à la·au·x responsable administratif·ve·x de la CARE.

³ La décision d'octroi est prise par un comité de trois membres composé de la·du·x responsable administratif·ve·x, de la·du·x responsable juridique et de la·du·x juriste en charge du dossier. Si le·la·x responsable juridique est en charge du dossier, un·e·x juriste de la CARE ou le·la·x secrétaire général·e·x de la FAE sera désigné·e·x pour compléter la commission. Trois critères principaux sont examinés :

- a. la capacité de l'étudiant·e·x à assumer lui·elle·x-même les frais de recours ;
- b. l'impact potentiel d'un rejet du recours sur la poursuite de ses études ou de son projet professionnel ;
- c. les perspectives raisonnables de succès du recours.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des différents critères d'acceptation et de refus.

J'atteste également que toutes les informations et pièces fournies sont complètes, exactes et à jour. Je suis consciente que toute omission ou inexactitude susceptible d'influencer l'évaluation du droit à l'aide est interdite.

En cas d'abus, la FAE se réserve le droit d'entreprendre toutes démarches nécessaires afin de récupérer les aides indûment perçues sur le plan civil et informera également les autorités pénales compétentes de toute tromperie intentionnelle visant à obtenir le versement indu d'une aide.

Je m'engage en outre à informer immédiatement l'association de tout changement pertinent affectant ma situation (revenus, fortune, frais, procédure de recours, etc.). À défaut, toute aide perçue sans cause valable du fait d'un changement non annoncé pourra être réclamée conformément aux règles relatives à l'enrichissement illégitime.

_____, le _____._____.



FAE
Anthropole 1192
+41 21/692.25.91
fae@unil.ch
www.unil.ch/fae

Formulaire de demande d'aide financière ¹

Important : nous ne traitons que les dossiers complets.

Date du jour : _____ Téléphone : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Permis de séjour : _____

Ville / Code postal : _____

Nombre de semestres effectués à l'UNIL : _____

Nombre de crédits ECTS obtenus : _____

Faculté(s) : _____

Filière/école : _____

Avez-vous demandé une aide financière à l'une/plusieurs des institutions suivantes ?

SASME

☐

Montant :

Canton de Vaud

☐

Montant :

Autre(s) à préciser

☐

Montant :

Avez-vous obtenu une aide financière auprès de l'une de ces institutions ? Si oui, laquelle :

SASME

☐

Montant :

Canton de vaud

☐

Montant :

Autre(s) à préciser

☐

Montant :

Job(s)/activité(s) lucrative(s) de ces 12 derniers mois :

Activité(s)	Période (mois/année)	Revenus (montant)

Budget mensuel - Merci d'estimer vos revenus et dépenses de manière complète (sans quoi nous ne pourrions répondre à votre demande)

Revenus	
Type de revenus	Montant
Total	

Dépenses	
Type de dépenses	Montant
Logement	
Alimentation	
Assurances/santé	
Matériel/livres	
Transport	
Internet/mobile/TV	
Taxes d'études*	96.50
Autre(s) à préciser	
Total	

*La taxe d'étude fait référence à la taxe à payer au début de chaque semestre (580 CHF par semestre divisés par mois)



FAE
Anthropole 1192
+41 21/692.25.91
fae@unil.ch
www.unil.ch/fae

Merci de détailler au mieux votre situation personnelle et les raisons de votre demande. Nous traitons tous les dossiers sur la base de ce formulaire, c'est donc notre seul moyen d'évaluer votre situation.

Points à développer :

1. Présenter brièvement votre projet.
2. Pour quelles raisons demandez-vous à la FAE de prendre en charge les frais liés à votre recours ?
3. Développer les conséquences d'un échec académique sur la poursuite de vos études et vos projets professionnels futurs.